

SANS UN SOUTIEN IMMEDIAT ET MASSIF À L'INVESTISSEMENT LOCAL, LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS COURT A LA CATASTROPHE

Paris, le 29 avril 2020. Alors qu'une réunion de restitution des propositions du secteur du BTP pour surmonter la crise sanitaire et économique est organisée demain avec le Ministre de l'Économie et des Finances, le secteur des travaux publics tire la sonnette d'alarme constatant que la crise cumulée à des élections municipales chamboulées et une baisse des recettes des collectivités locales risquent de porter un coup de frein fatal à l'activité de nombreuses TPE et PME avant même la fin de l'année 2020.

L'impact de la crise sur les recettes des collectivités locales est d'ores et déjà estimé à plusieurs milliards d'euros, jusqu'à 9 milliards d'euros en 2020 selon une première estimation de la FNTP*. Sous le précédent quinquennat, la baisse des dotations de l'ordre de 11,5 milliards d'euros en trois ans avait conduit à une forte baisse de l'investissement public local de -18% entre 2013 et 2016 et une baisse de plus de 20% de l'activité des travaux publics auprès des collectivités locales.

A cela s'ajoute l'impact traditionnellement observé des années électorales sur l'investissement local. Dans le cas présent, les inconnus autour de la tenue du second tour des élections municipales dans 5 000 communes risquent d'aggraver fortement cet effet de cycle électoral sur l'investissement local.

Si le trou d'air observé actuellement dans les appels d'offre se poursuit, les carnets de commande des TPE/PME en viendraient très rapidement à se vider. Sans attendre les plans de relance qui seront discutés une fois la crise sanitaire passée, **il convient de soutenir immédiatement la commande publique locale qui menace de s'effondrer.**

La Fédération Nationale des Travaux Publics demande ainsi au Gouvernement de prendre **en urgence des mesures d'incitation forte à l'investissement local**, en sus des mesures indispensables pour éviter le choc de trésorerie que les entreprises connaîtront à l'été par l'addition du report des charges à payer et des surcoûts liés à la crise sanitaire.

Pour Bruno Cavagné, Président de la FNTP :

« Avec 300 000 emplois locaux sur tout le territoire national et 8000 entrepreneurs dont 98% de TPE/ PME, seule une politique de la demande soutenue des collectivités locales permettra à notre secteur de préserver son tissu économique. L'investissement public est de surcroît l'un des seuls leviers de soutien de l'activité qui demeure dans un contexte d'effondrement de la demande. »

** La baisse des recettes de fonctionnement des collectivités pourrait atteindre 9 Md€ en 2020 selon nos hypothèses. L'arrêt brutal de l'activité immobilière suivi d'une reprise progressive entraînera une baisse très importante des droits de mutation, ressource essentielle des départements, estimée à plus de 3 Md€ pour cette année. Le ralentissement de l'activité économique impactera la fraction de TVA des régions de plusieurs centaines de millions d'euros. Enfin le confinement a stoppé les déplacements individuels et collectifs ce qui va fortement réduire les recettes de TICPE ainsi que le Versement mobilité des EPCI et plus largement de l'ensemble des AOM. Plusieurs autres recettes seront également touchées même si leur impact sera moindre : les recettes liées aux services publics payants, taxe de séjour, droit de stationnement etc.*

À PROPOS DE LA FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du

développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTF_info

CONTACTS PRESSE :

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

Contact FNTF : Sophie CAHEN, cahens@fntp.fr, 07 84 17 75 93